

**Procès verbal de la réunion du Conseil municipal du  
26/04/2008**

Le Conseil municipal de la commune de Saint Ilpize s'est réuni sous la présidence de :

**Jean FOSTIER**

le 26 du mois de avril an 2008, à 09h00, en la salle de la mairie.

Tableau de présence :

| <b>Nom</b>            | <b>P=présent<br/>A=absent<br/>E=Excusé</b> | <b>Pouvoir donné à :</b> |
|-----------------------|--|--------------------------|
| Jean louis Bouche     | P  |                          |
| Gilles Chicoutel      | E  | Jean Francois Servant    |
| Martine Defay         | P  |                          |
| Jean Fostier          | P  |                          |
| Anne Hazebaërt        | P  |                          |
| Pierre Héno           | P  |                          |
| Joseph Olivain        | P  |                          |
| Gérard Portal         | P  |                          |
| Alain Rolland         | P  |                          |
| Ginny Rossiter        | P  |                          |
| Jean François Servant | P  |                          |

Secrétaire de séance : Alain Rolland

Ordre du jour :

- 1 –Vote des budgets primitifs 2008
- 2 – Questions diverses

### **1 - Vote des budgets primitifs 2008**

M. le maire donne quelques précisions sur les points ayant fait l'objet d'un complément d'information après le débat du 11 avril dernier.

**1-1** le poste frais d'étude du château : Monsieur Laurent, de la DRAC, accepte que cette somme (reconduite depuis un certain temps car non réalisée ) soit reportée compte tenu qu'elle n'est pas vraiment nécessaire actuellement pour l'assainissement du mur sud de la chapelle qui est une urgence.

**1-2** le projet de four banal du bourg : la subvention étant accordée le poste doit figuré au budget. Néanmoins la décision de réalisation ou non peut attendre 2009 car la subvention reste valable.

**1-3** projet de création d'un parking au château : le projet qui n'est pas nouveau (existant avant 2008) n'est pas inscrit au budget. Le dossier devra être revu et éventuellement intégrer un volet récupération des eaux pluviales autour du bâtiment des amis de St Ilpize en construction et pour lequel un devis est en cours d'élaboration . Le parking n'est pas inscrit au budget, il pourrait y avoir une décision modificative en cours d'année.

**1-4** Voirie : M. Olivain interroge a propos des travaux de voirie déjà évoqués dans une réunion précédente non compris dans le prévisionnel. Ce serait possible avec de l'emprunt.

Les 26000 euros à rembourser cette année pourraient être étalés avec un emprunt sur 15 ans. Il faut réparer les chemins, après ça coûte plus cher.

M. le maire souligne qu'effectivement cela donnerait de l'aisance car il y a aussi l'assainissement.

M. Portal précise pour la voirie qu'il faut distinguer ce qui doit être refait totalement et fort coûteux, donc à planifier et rechercher le financement, de ce qui doit être réparé à peu de frais avec de l'enrobé à froid et dont le conseil a d'ores et déjà prévu l'exécution dans un proche avenir. Son avis est que la priorité va aux besoins de voirie, comme promis aux citoyens lors de la campagne électorale, plutôt qu'à un four banal dont l'utilité reste à prouver puisque ce n'est pas un équipement déjà existant (il en serait autrement s'il s'agissait du patrimoine local) et dont la réalisation n'est pas à faire cette année si elle doit se faire car malgré une subvention de 7000 euros cela représenterait une dépense de 11000 euros qui resterait à la charge de la commune et qui serait bien plus utile pour le quotidien et notamment pour la voirie.

La suggestion de M. Olivain sera donc étudiée et M. le maire se charge de voir ce point coté administratif avec le comptable du trésor.

M. Servant demande si le chemin du Moulin est inscrit au budget, le maire lui répond que non. La nécessité que tout le monde soit d'accord sur l'emplacement des points d'éclairages ainsi que sur l'ensemble du projet reste à faire d'abord.

M. Héno pense que les habitants sont d'accord sur le dernier projet. Mais il veut bien contacter les personnes concernées et demander leur signature.

Il est fait suggestion par M. Portal de mettre en place une commission pour retravailler et finaliser l'ensemble du dossier et étudier en même temps la solution solaire pour les lampadaires, si tant est qu'elle soit applicable techniquement ce qui n'est pas certain.

M. Olivain rappelle que le syndicat d'électrification étudie actuellement les problèmes d'économie d'énergie, surtout par le biais des ampoules.

**1-5 Orgue de l'église :** M. Olivain demande si l'étude est prioritaire. Le maire répond que sur ce dossier hérité de la précédente municipalité l'aide est accordée pour réalisation avant fin 2008 et le tout engagé. La question de priorité ne se pose plus.

#### **1-6 Budget de fonctionnement**

Après débat il est décidé de procéder à quelques modifications d'ordre comptable :

1-6-1 concernant les réparations des fenêtres (6000 euros) des bâtiments de la commune, des frais de voirie et réseaux (17000 euros) : les passer au maximum en budget investissement.

1-6-2 Subventions aux associations qui sont attribuées :

Anciens combattants, 50 euros.

Association de parents d'élèves, 350 euros.

Divers, 600 euros, en provision selon les besoins.

Il n'y a pas de subventions automatiques aux associations de la commune car le budget ne permet pas de le faire dans l'équité, mais par contre l'aide matérielle par le prêt de la salle constitue un support non valorisé. Nous avons noté d'ailleurs sur la remarque de plusieurs conseillers que l'une des associations n'est pas logée à la même enseigne que les autres car elle paye un loyer. Un débat aura lieu prochainement sur le sujet hors du cadre budgétaire.

#### **1-7 Budget d'assainissement**

M. Olivain suggère d'inscrire des provisions pour des travaux comme Ribeyre et Chantel qui sont en étude. Si ce n'est pas réalisé, l'emprunt ne sera pas réalisé.

Jean Fostier dit que c'est possible.

Inscrire une provision pour Ribeyre Chantel... pour 2008, environ 10000 euros.

**1-8 Budget CCAS :** colis plus provision de 500 euros pour une action éventuelle soit un total de 1453 euros

**1-9 Taxes** Le conseil municipal décide après en avoir délibéré que le taux des 4 taxes de la commune ne changera pas en 2008

**Les budgets primitifs 2008 sont adoptés et seront finalisés avec le comptable du trésor**

## 2 Questions diverses

### 2-1 Compte rendu de réunions diverses

les comptes rendus officiels seront portés à la connaissance de tous dès réception.

#### 2-1-1 Réunion du SMAT : élections, président M. Vissac.

Gérard Portal et Anne Hazebaërt sont dans « aménagement du territoire, culture et patrimoine ». Gérard Portal est aussi au « Pays de Lafayette ».

#### 2-1-2 Réunion du Syndicat des Eaux : Joseph Olivain et Pierre Héno

13 communes alimentées, le prix du m<sup>3</sup> d'eau inchangé depuis 2000, efforts sur la qualité ; beaucoup d'eau se perd par fuites, ne pas hésiter à signaler les problèmes (04 71 50 02 73).

Elections : Président JC Peyroux.

Joseph Olivain est membre du bureau, suppléant au Brivadois, commission d'appel d'offres.

**2-2** Internet : le site est en construction et en partie opérationnel, l'adresse sera communiquée officiellement prochainement dès réception de la confirmation du nom de domaine. M. Portal a créé une adresse mail pour chaque conseiller, c'est une redirection pour ceux qui en ont déjà une qui garantit la confidentialité des courriels. Pour les autres ils pourront personnaliser leur mot de passe d'accès à la mairie.

**2-3** la cérémonie de la journée du souvenir de la déportation aura lieu à 11h.

**2-4** Se pose le problème de l'ouverture du château, dès lors que les demandes pour y accéder sont de plus en plus nombreuses. Pas simple car il faut trouver des solutions viables pour les questions de sécurité, de vandalisme récurrent, de jet de pierres sur les maisons situées dessous etc... donc il faut rechercher des solutions !.

**2-5** Bien que nous ne soyons qu'une petite commune les problèmes de circulation existent. Tant sur le plan de la sécurité que du dommage aux voies de circulation. Des solutions sont à rechercher pour la circulation dans la rue du Chapial, pour l'accès et le départ du château, pour le stationnement sur la place de l'église etc.. Le conseil se saisira de ces aspects lors d'une prochaine réunion.

### 2-6 divers

**2-6-1** Jeannot Bouche signale des problèmes ou des demandes qui lui ont été transmises :

|           |  |
|-----------|--|
| Chantel   | le four banal à finir de réparer.<br>le chemin d'accès aux jardins est dégradé. Que faire ?<br>le virage entre les maisons (passage très étroit) est dangereux, mettre un miroir ? |
| Faucon,   | Il est nécessaire de repeindre le pont, M. Weissbrod accepte et se propose de le faire, à condition de lui fournir la peinture.  |
| Le bourg, | le chemin entre chez Jeannot Bouche et la route de Chazieux menace de s'effondrer, il faut le renforcer afin d'éviter un éboulement plus bas.                                      |

**2-6-2** Gérard Portal rappelle que comme promis lors de la campagne, l'inventaire de toutes les souhaits, suggestions, besoins de travaux, déjà entamé d'ailleurs, doit être poursuivi et achevé rapidement afin que l'on puisse travailler sur un plan de réalisation (pour ce qui sera possible compte tenu des moyens existants, bien sur) Les conseillers sont donc invités chacun pour ce qui le concerne à finaliser ce travail de recensement au plus vite.